

Fondation  
pour le Réarmement moral

Rapport et résultats  
des comptes  
Exercice 1964

## CONSEIL DE LA FONDATION

Président: Erich Peyer, Zurich

Secrétaire: Daniel Mottu, Lausanne

Membres: G. Anliker, Lucerne  
P.-E. Dentan, Genève  
G. Grob, Caux  
Mme D. Hahnloser, Zurich  
H. Karrer, Teufenthal  
Dr. K. von Orelli, Lucerne  
Ch. Rudolph, Zurich  
H. Schaefer, Aeschi/Spiez  
P. Spoerri, Zurich<sup>1</sup>  
Professeur Th. Spoerri, Zurich  
K. Belden, Grande-Bretagne  
R. Carmichael, France  
J. Caulfeild, Grande-Bretagne  
P. Howard, Grande-Bretagne<sup>2</sup>  
R. F. Purdy, Etats-Unis  
S. A. le Prince Richard de Hesse, Allemagne  
A. Sillem, Pays-Bas

<sup>1</sup> élu le 29 avril 1965

<sup>2</sup> décédé le 25 février 1965

## LA FONDATION POUR LE RÉARMEMENT MORAL EN 1964

Il y a dix-neuf ans, Caux devenait le centre de conférences du Réarmement moral. Depuis, plus de 150 000 personnes appartenant à toutes les races, toutes les classes et tous les pays ont passé dans ses murs.

Durant l'été 1964, l'exposition *Caux-Panorama*, qui présentait aux visiteurs des photographies, des lettres inédites d'hommes d'Etat et des documents divers, a donné une vue d'ensemble sur cette initiative suisse. On y évoquait le rôle de Caux comme centre de formation des cadres dans un monde en pleine transformation, la contribution qu'apportèrent ces conférences à la réconciliation et à la reconstruction de l'Europe d'après-guerre, l'amorce qu'elles donnèrent à de fructueuses expériences sociales dans des industries-clés de notre continent, leur apport constructif enfin à la vie des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Le 24 novembre, le président de la Haute Autorité du Charbon et de l'Acier, M. Dino Del Bo, envoyait à notre Fondation une médaille à l'effigie de Robert Schuman en raison de «l'activité exercée par le Réarmement moral pour une plus vaste et sincère compréhension entre les peuples».

C'est pourquoi nous avons peine à comprendre la décision du Conseil d'Etat vaudois, prise en novembre 1964, de ne plus reconnaître la pure utilité publique de la Fondation pour le Réarmement moral. Il est vrai que notre Fondation se trouve en bonne compagnie: le Comité International de la Croix-Rouge non plus n'est pas reconnu de pure utilité publique dans le canton de Vaud. Nous ne pouvons cependant dissimuler la vive préoccupation que nous cause cette mesure. Celle-ci nous semble procéder d'une conception du rôle de l'Etat contraire à nos plus authentiques traditions; elle témoigne également d'un manque de pers-

pective inquiétant devant les responsabilités de la Suisse dans le monde.

Ce n'est pas le lieu de discuter les arguments présentés à l'appui de cette décision. La Fondation se réserve d'y revenir en temps opportun.

Le Conseil de la Fondation a en revanche tout lieu d'être reconnaissant de l'appui que lui a témoigné en cette affaire une fraction importante de la population vaudoise. Se joignant à l'appel lancé par 60 personnalités du canton, 34 980 citoyens et citoyennes ont en effet demandé au Conseil d'Etat de continuer à reconnaître la pure utilité publique de la Fondation. Parmi eux, on notait 183 syndics, des députés, des pasteurs, des agriculteurs, etc. Le chiffre de signatures recueillies constitue un record dans l'histoire du canton et témoigne du bon sens de la population vaudoise. Sur le plan fédéral, une initiative semblable s'est traduite, elle aussi, par un appel au Conseil d'Etat vaudois: 81 membres de l'Assemblée fédérale l'ont signé, ainsi que les anciens Conseillers fédéraux Petitpierre et Celio et de nombreuses personnalités de la vie politique, culturelle, industrielle et militaire suisse.

Si la Fondation s'est finalement résolue à déplacer son siège social dans le canton de Lucerne, c'est tout d'abord pour bien marquer que la décision qui avait été prise à son endroit était inacceptable. Elle l'était premièrement vis-à-vis des milliers de personnes qui lui avaient manifesté leur appui; ensuite vis-à-vis des autres cantons suisses où la question de l'utilité publique du Réarmement moral n'est pas mise en doute; enfin, vis-à-vis de l'étranger, où Caux est lié au renom de la Suisse, à ce qu'elle peut offrir de meilleur.

La Fondation est reconnaissante aux autorités fédérales qui ont fait preuve en l'occurrence d'une grande compréhension. Quand

notre Conseil demanda au Chef du Département fédéral de l'Intérieur, autorité de surveillance de la Fondation, l'autorisation de transférer son siège social à Lucerne, celle-ci lui fut promptement accordée. Ce transfert est effectif depuis le 31 décembre 1964.

Nos remerciements vont également aux autorités lucernoises, et en particulier au Chef du Département des Finances, M. Bühlmann, qui nous ont donné l'assurance que notre Fondation bénéficierait à Lucerne des exonérations fiscales dont elle jouissait naguère dans le canton de Vaud. Nous sommes heureux de voir la Fondation s'installer à Lucerne, dans cette région si riche des meilleures traditions de la Suisse et nous n'avons aucun doute que son rayonnement n'en sera que multiplié.

Quant au centre de conférences de Caux, le Conseil de la Fondation a dû se résoudre, à son grand regret, à le «mettre en veilleuse» provisoirement. Mais il n'a aucune intention de s'en dessaisir. Comme lieu de rencontre, comme foyer d'inspiration d'une Europe nouvelle, comme point de ralliement de la jeunesse européenne, comme centre de formation de cadres, Caux a un rôle tout particulier à jouer. C'est pourquoi le Conseil de la Fondation est certain qu'en collaboration avec les autorités responsables de la région monstreusienne, des solutions seront trouvées qui permettront un nouveau départ.

En vue de remplir ses tâches nouvelles, la Fondation a loué à Lucerne des bureaux où sont installés dès maintenant le secrétariat, le service de presse, la comptabilité de la Fondation. D'autre part, un nouvel organisme a été créé sous le nom de *Renaissance-Diffusion S.A.* Cette société anonyme au capital de 50 000 francs s'occupe désormais des activités relevant jusque-là de certains services de la

Fondation, tels que l'édition et la vente de livres et de périodiques, la distribution de films et l'organisation de tournées théâtrales. Cette société a également son siège à Lucerne. Trois membres de notre Conseil, MM. Gerhard Grob, Daniel Mottu et Pierre Spoerri, font partie de son Conseil d'administration, qui est présidé par M. Pierre Spoerri.

Le rôle de Caux s'est manifesté de façon efficace tout au long de 1964. Des conférences s'y sont tenues à Pâques, à Pentecôte, durant tout l'été et en fin d'année. Le total des nuitées a été de 46 631. (1963: 40 228.)

«Les aspects sociaux de la surchauffe économique», «La coopération avec les pays en voie de développement», «La nouvelle révolution dans l'industrie», «Pour une agriculture du XX<sup>e</sup> siècle», «Comportement humain et santé publique», «Les tâches de l'éducation», «La responsabilité de l'artiste dans la société moderne», «Qu'avons-nous à donner aux pays de l'Est?», tels étaient quelques-uns des thèmes abordés tout d'abord durant la conférence de Pâques, puis repris et développés lors des sessions de Pentecôte (du 15 au 20 mai) et de l'été (du 1<sup>er</sup> août au 4 octobre).

Signalons tout particulièrement la session à laquelle assistèrent, au mois d'août, 300 femmes de 24 pays qui entendirent des exposés variés sur «Le rôle des femmes dans le réarmement moral des nations». Les participantes, qui appartenaient aux milieux et aux professions les plus divers, ont décidé entre autres d'intensifier leurs efforts pour que les organes d'information présentent au public et notamment aux jeunes des programmes sains et constructifs.

Une conférence a réuni les 29 et 30 août des architectes et entrepreneurs de Suisse, Hol-

lande, Scandinavie et Grande-Bretagne. «L'explosion de la population mondiale, ont relevé les orateurs, impose à l'industrie de la construction un immense effort afin de satisfaire les besoins de logement au cours des prochaines décennies. Des nouvelles méthodes rationnelles de construction s'imposent pour bâtir plus rapidement et à meilleur marché. Pour atteindre ces objectifs, il faut de nouveaux mobiles et l'esprit de service doit passer avant le désir du gain.» Signalons la contribution apportée à cette conférence par un membre de notre Conseil, M. Gottfried Anliker, de Lucerne, directeur d'une grande entreprise de construction. Grâce à l'esprit nouveau qui la pénètre à tous les échelons, cette entreprise pratique une politique de construction de logements à prix modérés dont la renommée s'étend maintenant bien au-delà de la Suisse centrale.

Les 26 et 27 septembre avaient lieu à Caux des «Journées paysannes» dont les initiateurs étaient M. Josef Leu, Conseiller national lucernois, Mme Marthe Détraz, présidente des Femmes paysannes vaudoises, et M. Philippe Schweisguth, président d'honneur du Conseil d'administration du «Journal de la France Agricole». Outre la Suisse, la France, l'Allemagne et l'Italie, l'Autriche, la Grande-Bretagne et la Scandinavie y étaient représentées. On notait la présence du ministre autrichien de l'Agriculture, M. Schleinzer, et de 150 agriculteurs vaudois parmi lesquels plusieurs syndics et députés.

Enfin, la session d'été devait s'achever par des «Journées françaises» auxquelles assistèrent 800 personnes. Un train spécial amena de Paris des délégations d'entreprises appartenant notamment à l'industrie textile, aéronautique et automobile, ainsi qu'une fanfare de mineurs et de paysans du Pas-de-Calais.

Ce week-end a été l'occasion d'une rencontre entre quelques-uns des hommes les plus dynamiques de l'industrie textile européenne, notamment M. Nicolaus Schilling, président de l'Industrie textile allemande et M. Bernard Herrenschmidt, président de l'Industrie textile française. M. Maurice Mercier, secrétaire général des syndicats textiles Force Ouvrière, dégagait la signification de ces journées en disant: «Les facteurs économiques ont constitué un puissant stimulant à la construction européenne. Mais aujourd'hui, il faut à l'idée européenne une vitalité accrue pour continuer à triompher des intérêts particuliers ou nationaux... C'est l'Europe des usines qui doit rétablir le courant d'unité.»

Durant toute l'année, les jeunes prirent une part active aux différentes conférences. En outre, 481 jeunes gens et jeunes filles venus de tous les coins de l'Europe ont participé du 26 décembre au 5 janvier à une conférence qui leur était spécialement consacrée, sur le thème *Destination an 2000*. On y remarquait des étudiants des principales universités européennes, des lycéens, des apprentis et ouvriers, des élèves-officiers. Des étudiants et stagiaires d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine actuellement en Europe étaient également présents, de même que six officiers congolais envoyés de Belgique par le Général Mobutu. «Quelle part aurons-nous dans la construction de l'an 2000 et comment pouvons-nous commencer à le préparer? C'est pour nous attaquer à ces questions passionnantes et en même temps fondamentales que nous avons pris l'initiative de cette conférence», a déclaré l'un de ses organisateurs, M. Rudolf Hahnloser, de Zurich. L'ancien champion olympique Josef Stalder et vingt jeunes de Lucerne donnèrent le premier soir une éblouissante démonstration de gymnas-

tique qui recueillit les applaudissements enthousiastes de l'assistance. Les participants entendirent des conférences données notamment par les professeurs Chauchard de Paris et Rieben de Lausanne. Des séminaires consacrés à l'histoire européenne, à l'actualité politique, au journalisme, au théâtre et à la musique avaient été mis sur pied, de même qu'un programme sportif qui avait pour cadre la région des Rochers de Naye.

Outre les conférences tenues à Caux, la Fondation a pris d'autres initiatives pour contribuer à la solution de quelques-uns des problèmes de l'heure. C'est ainsi qu'à la demande d'un groupe d'industriels et de syndicalistes, la Fondation a organisé la venue en Suisse de la compagnie théâtrale italienne Renzi-Pavese qui a présenté la pièce de Peter Howard «Attraverso il muro del giardino» (A travers le mur du jardin). Ces représentations, placées sous le haut patronage de Son Excellence l'ambassadeur d'Italie en Suisse, M. Carlo Marchiori, débutèrent le 13 avril et se poursuivirent pendant six semaines dans 28 villes, atteignant un public de 21 000 personnes.

Les ouvriers italiens en Suisse manifestèrent à la comédie l'intérêt le plus vif. Dans plusieurs villes, les autorités cantonales et municipales, comprenant l'importance d'une telle initiative, prêtèrent leur concours et assistèrent aux représentations. De nombreuses entreprises organisèrent des délégations, vendirent des billets parmi leur personnel, mirent des moyens de transport à disposition de leurs ouvriers. L'Association patronale d'Argovie, en collaboration avec quelques dirigeants syndicaux, fit des représentations de cette pièce la première étape d'un programme visant à améliorer les rapports entre Suisses et Italiens. Trois des cinq évêques suisses assis-

tèrent à la pièce. Mgr von Streng, président de la Commission pastorale pour les ouvriers étrangers, donna sa bénédiction à la troupe pour le travail qu'elle accomplissait. L'action de propagande menée par les fonctionnaires de l'ambassade d'Italie et des consulats fut appuyée par les Missions catholiques italiennes et les «Colonie Libere».

Le grand succès populaire de la pièce fut abondamment commenté dans la presse. A la fin de la tournée, un responsable syndical écrivait à la direction de la troupe théâtrale: «Nous sommes convaincus qu'une initiative comme celle-ci devra être renouvelée dès que possible. Le mur qui sépare les Italiens et les Suisses a reçu les premiers coups de pioche. Nous autres syndicalistes sommes bien placés pour savoir le mal que produisent ces murs absurdes et c'est pour cette raison que nous avons donné tout notre appui à cette entreprise courageuse et combien nécessaire.»

Quelques mois plus tard, une nouvelle étape était franchie, grâce à l'initiative de M. Egon Karter, directeur de la «Komödie» de Bâle: la version allemande de la même pièce de Howard, mise en scène par Victor de Kowa, connaissait une brillante avant-première à Caux. La troupe commençait immédiatement une tournée, qui la conduisit durant l'hiver dans 114 villes d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse.

La Fondation est convaincue, avec Egon Karter, que «le théâtre est appelé à être l'arme moderne la plus puissante contre une forme de pensée destructrice et contre le matérialisme... Il peut apprendre à l'homme à penser, à prendre conscience de ce qui est vrai et de ce qui ne l'est pas; il peut aider l'homme à se trouver.»

Dans le canton de Vaud, un groupe de Vaudois – professeur d'université, employés,

commerçants, étudiants – mettaient sur pied une autre pièce de Howard, «L'Echelle», qui a rencontré un grand succès dans la trentaine de villages où elle a été présentée, sur l'invitation d'autorités civiles et religieuses, aussi bien que de simples particuliers, avec la pleine collaboration de sociétés locales.

En 1964, les dons ou contributions à la Fondation ont atteint le chiffre de francs 2094296. Le Conseil remercie tous les donateurs, dont la générosité a permis à la Fondation de terminer l'exercice 1964 par un boni. Il constate la proportion élevée des dons suisses faits à la Fondation. Ceux-ci se sont élevés à fr. 1 601 973.95, soit le 76,5 %.

Durant l'année 1964, M. Kenaston Twitchell, des Etats-Unis, a présenté sa démission de membre du Conseil de la Fondation. Elle a été acceptée avec remerciements pour les services rendus à la Fondation depuis 1946.

Le Conseil a eu le plaisir de voir entrer dans son sein S. A. le Prince Richard de Hesse, qui représente l'Allemagne.

Au moment où nous écrivons ces lignes, le Conseil de la Fondation vient de perdre en la personne de Peter Howard non seulement l'un de ses membres les plus actifs, auquel nous devons une profonde reconnaissance, mais aussi un incomparable animateur de toute l'action mondiale du Réarmement moral. Nous ne saurions mieux faire, en concluant ce rapport, que de citer le message que Peter Howard adressait l'an dernier à la conférence de Caux et qui nous montre de façon si claire les objectifs que nous devons atteindre:

«Caux a été pendant des années et reste toujours dans l'esprit de millions d'individus

un foyer de bon sens dans un monde insensé, une force qui unit dans un siècle qui désintègre. Jamais l'esprit de Caux n'a été plus nécessaire qu'aujourd'hui. Mais il faut nous hâter. Nous ne pouvons pas nous permettre d'aller à une vitesse moindre que celle de Dieu... La Croix est au centre du drapeau suisse. Si seulement cette croix pouvait être le sceau dont est marqué chaque foyer suisse, chaque canton, chaque industrie, chaque parti. Alors nous verrions une révolution se répandre de Caux, plus radicale et réaliste que toute conception de Karl Marx ou invention des réactionnaires de la droite. «Votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel» est un concept bien plus révolutionnaire que le communisme ou le fascisme... Nous devons, pouvons et voulons, avec l'aide de Dieu, arracher le genre humain à la folie de son infidélité.»

*Le Président:*  
Erich Peyer

*Le Secrétaire:*  
Daniel Mottu

## CHARGES

## COMPTE DE PERTES ET PROFITS

	Fr.
Frais d'exploitation à Caux	1 719 195.49
Actions en dehors de Caux	261 209.68
Frais de publications	180 057.45
Frais de revue illustrée	432 636.26
Excédent des produits	28 853.31
	<u>2 621 952.19</u>

## ACTIF

## BILAN DE LA FONDATION

	Fr.
Immeubles et terrains à Caux	2 619 615.—
Mobilier, lingerie	71 719.—
Vaisselle, verrerie	1 956.—
Mobilier et machines de bureau	5 454.40
Machines et installations	51 937.10
Véhicules	40 322.—
Titres	675 235.75
Débiteurs	128 834.66
Disponible	104 459.36
	<u>3 699 533.27</u>



POUR L'EXERCICE 1964

PRODUITS

	Fr.
Dons	2 094 296.25
Produits des publications	132 487.07
Produits revue illustrée	381 389.87
Produits divers	13 779.—
	<u>2 621 952.19</u>

AU 31 DECEMBRE 1964

PASSIF

	Fr.
Capital	2 683 327.12
Réserve spéciale	300 000.—
Fournisseurs et créanciers divers	151 988.55
Fonds spéciaux	337 387.90
c/c Banque Populaire Suisse, Montreux	226 829.70
	<u>3 699 533.27</u>

## EXAMEN DU BILAN

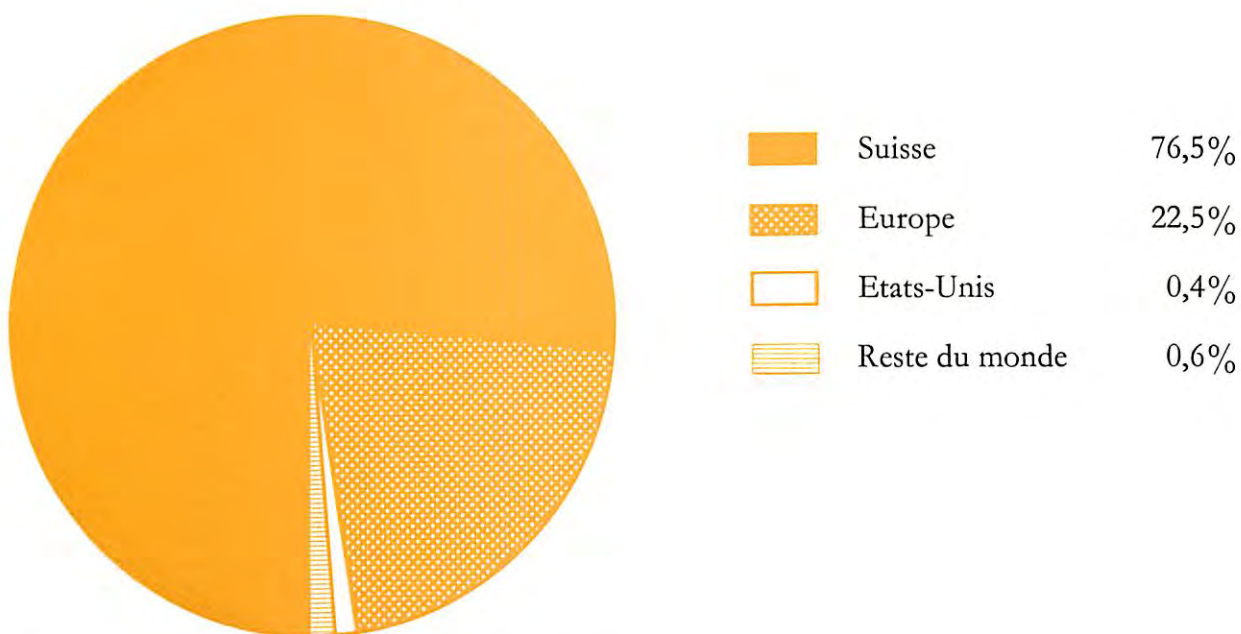
### ACTIF

1. *Immeubles et terrains à Caux*: sans changement en 1964.
2. *Terrain hors du canton*: ce poste disparaît du bilan à la suite de la vente de ce terrain. La somme de fr. 30000.— a été créditée au compte des dons.
- 3 à 7. *Mobilier, lingerie, vaisselle, verrerie, mobilier de bureau, machines et installations, véhicules*: valeur comptable au 31 décembre 1964, compte tenu d'un amortissement moyen de 30 % sur les véhicules et de 25 % sur les autres postes.
8. *Titres*: la Fondation a reçu des titres par donation en décembre 1964. Ils sont portés au bilan à leur valeur en bourse au 31 décembre 1964.
9. *Débiteurs et transitoires*: il n'a été retenu que les sommes dont la rentrée en 1965 peut être normalement attendue.
10. *Disponible*: montants à disposition.
11. *Actifs divers*: impôt anticipé à récupérer.

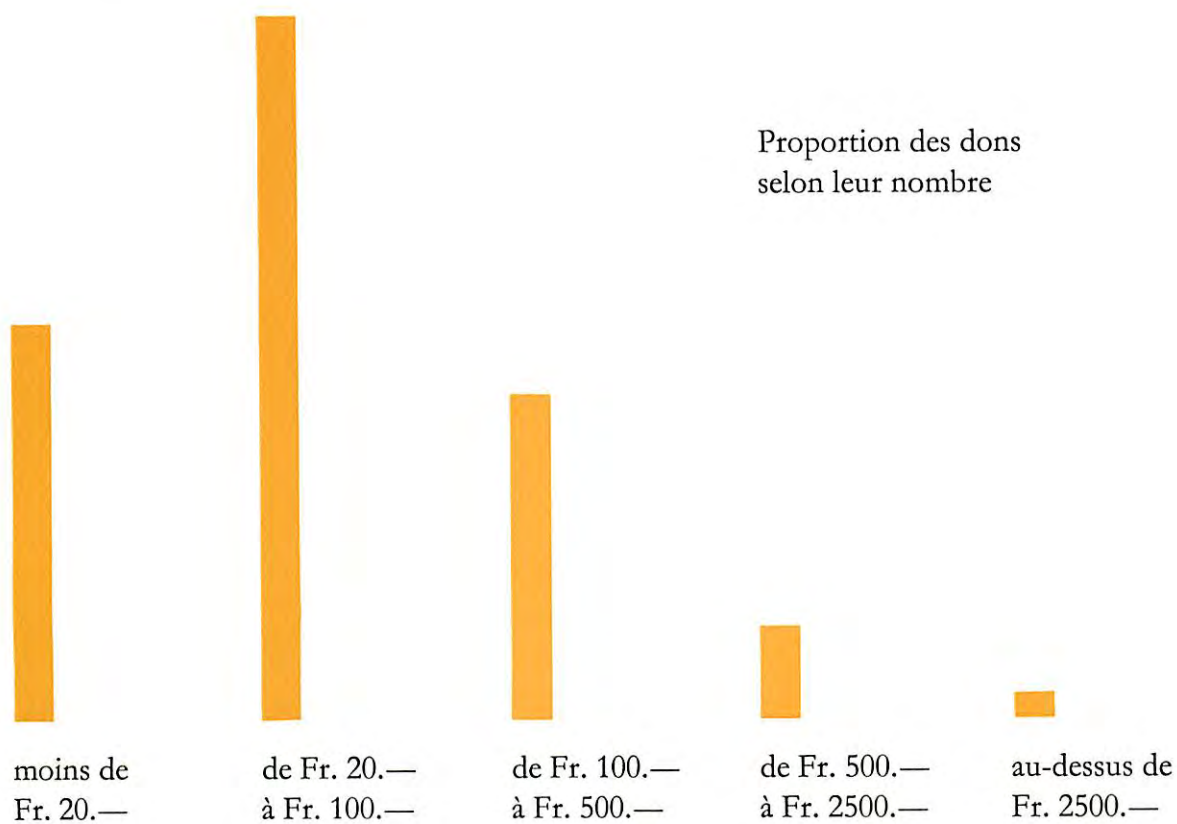
### PASSIF

1. *Capital*: en augmentation de fr. 28853.31 représentant le produit net de l'exercice.
2. *Réserve spéciale*: sans changement.
3. *Fournisseurs et créanciers divers*: factures à payer au début de 1965.
4. *Fonds*: réserves et fonds spéciaux pour des destinations précises, selon des buts exprimés par les donateurs.
5. *Banque Populaire Suisse*: solde du compte courant au 31 décembre 1964 auprès de cette banque.

# FINANCEMENT DE LA FONDATION POUR LE RÉARMEMENT MORAL



Origine des dons en % de la valeur totale 1964



## SOMMAIRE

	page
Conseil de la Fondation	3
Fondation pour le Réarmement moral en 1964	5
Comptes de Pertes et Profits	10/11
Bilan de l'exercice 1964	10/11
Examen du bilan	12
Financement de la Fondation	13
Rapport des contrôleurs	15

Nouvelle adresse:  
Winkelriedstrasse 14, 6000 Lucerne  
Case postale 218, 6002 Lucerne

Compte de chèques postaux 30 - 11353  
Crédit Suisse, Lucerne

## RAPPORT DES CONTROLEURS

En exécution du mandat qui nous a été confié par le Conseil de Fondation, nous avons procédé à la vérification annuelle des comptes de votre Fondation, pour l'exercice 1964.

En annexes N<sup>os</sup> 1 et 2, nous produisons le bilan et le compte de Pertes et Profits pour 1964.

Nous certifions que ces documents sont conformes aux livres originaux de la Fondation.

Par des sondages, nous avons vérifié la justification comptable des écritures de l'exercice.

Nous avons pu nous convaincre ainsi que les livres comptables sont correctement et soigneusement tenus.

Tous les documents et tous les renseignements demandés pour l'exécution de notre mandat nous ont été fournis à notre entière satisfaction.

Sur le Mobilier, le Matériel, la Vaisselle, les Machines et les Véhicules, il a été comptabilisé un total d'amortissements à charge de 1964, de *Fr. 63849.55*, correspondant dans l'ensemble à environ 27 % de la valeur résiduelle comptable.

L'existence des titres, des créances et des disponibilités en caisse, chèques postaux et banque nous a été justifiée à notre entière satisfaction.

Le total des Produits de 1964, ascende à Fr. 2 621 952.19

pour un total de charges de, compris *Fr. 63849.55* d'amortissements Fr. 2 593 098.88

d'où un excédent de Produits pour 1964, viré à «Capital» de Fr. 28 853.31

en retenant au passif du bilan au 31 décembre 1964, un total de *Fr. 337387.90* pour divers Fonds spéciaux.

Les ressources de la Fondation ont été employées en conformité avec le but statutaire.

Le Capital, qui était au 31 décembre 1963 de Fr. 2 654 473.81

s'augmente en 1964 de Fr. 28 853.31

et atteint ainsi, au 31 décembre 1964 Fr. 2 683 327.12

Ceci étant, nous pouvons, en conclusion, pour ce qui nous concerne et dans le cadre de notre mandat, recommander l'approbation des comptes de la Fondation au 31 décembre 1964, tels qu'ils sont présentés.

Lausanne, le 2 avril 1965

*Fiduciaire A. Weissenbach  
Lausanne*